

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 32 (1940)
Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

32^{me} année

Janvier 1940

N° 1

La couverture des dépenses de mobilisation.

Par Max Weber.

La politique financière de la Confédération

ne se limite pas aux mesures propres à assurer la couverture des dépenses de mobilisation et autres mesures de défense nationale pendant la durée de la guerre; elle a malheureusement encore d'autres problèmes d'une extrême importance à résoudre — dont quelques-uns datent encore de la dernière guerre mondiale — et qu'il faudra bien prendre en considération lorsqu'on abordera la réforme des finances fédérales.

Mentionnons avant tout *l'endettement considérable de la Confédération*, apparu notamment au cours des années 1915—1924. Au cours de cette période, l'endettement net de la Confédération a passé de 30 à 1555 millions de francs; depuis cette époque il n'a été réduit que de très peu et seulement provisoirement. Même au cours des années où la situation économique était favorable, une faible partie seulement de la dette fédérale a été amortie. *Le surendettement des Chemins de fer fédéraux* constitue le second des problèmes à résoudre par la politique financière de la Confédération; il est, lui aussi, en grande partie, une conséquence de la dernière guerre, conséquence à laquelle on a négligé de remédier. Ce n'est guère qu'au cours de ces dernières années que les autorités fédérales ont fait un effort pour assainir la situation financière des C.F.F. Malheureusement, le rejet de *l'assainissement des caisses de pensions* du personnel — en quelque sorte le troisième de nos problèmes financiers — ne laissera pas de différer pendant assez longtemps l'assainissement des C.F.F.

Les chiffres ci-dessous traduisent les charges résultant de l'hésitation apportée à la solution de ces divers problèmes financiers:

Excédent passif de la Confédération à la fin de 1938	1529 millions de francs
Excédent passif présumé des C.F.F.	700 » » »

A ces sommes vient s'ajouter le déficit technique des caisses de pensions.